



HALL B2
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n°B2 13 au 1er étage

ENTREE	5,22 m²
SEJOUR	25,36 m²
CUISINE	8,55 m²
CHAMBRE 1	12,12 m²
CHAMBRE 2	9,95 m²
CHAMBRE 3	10,71 m²
SALLE DE BAIN	5,83 m²
SALLE D'EAU	3,01 m²
WC	1,32 m²
DEGAGEMENT	3,22 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	85,29 m²
BALCON	14,40 m²

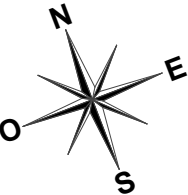
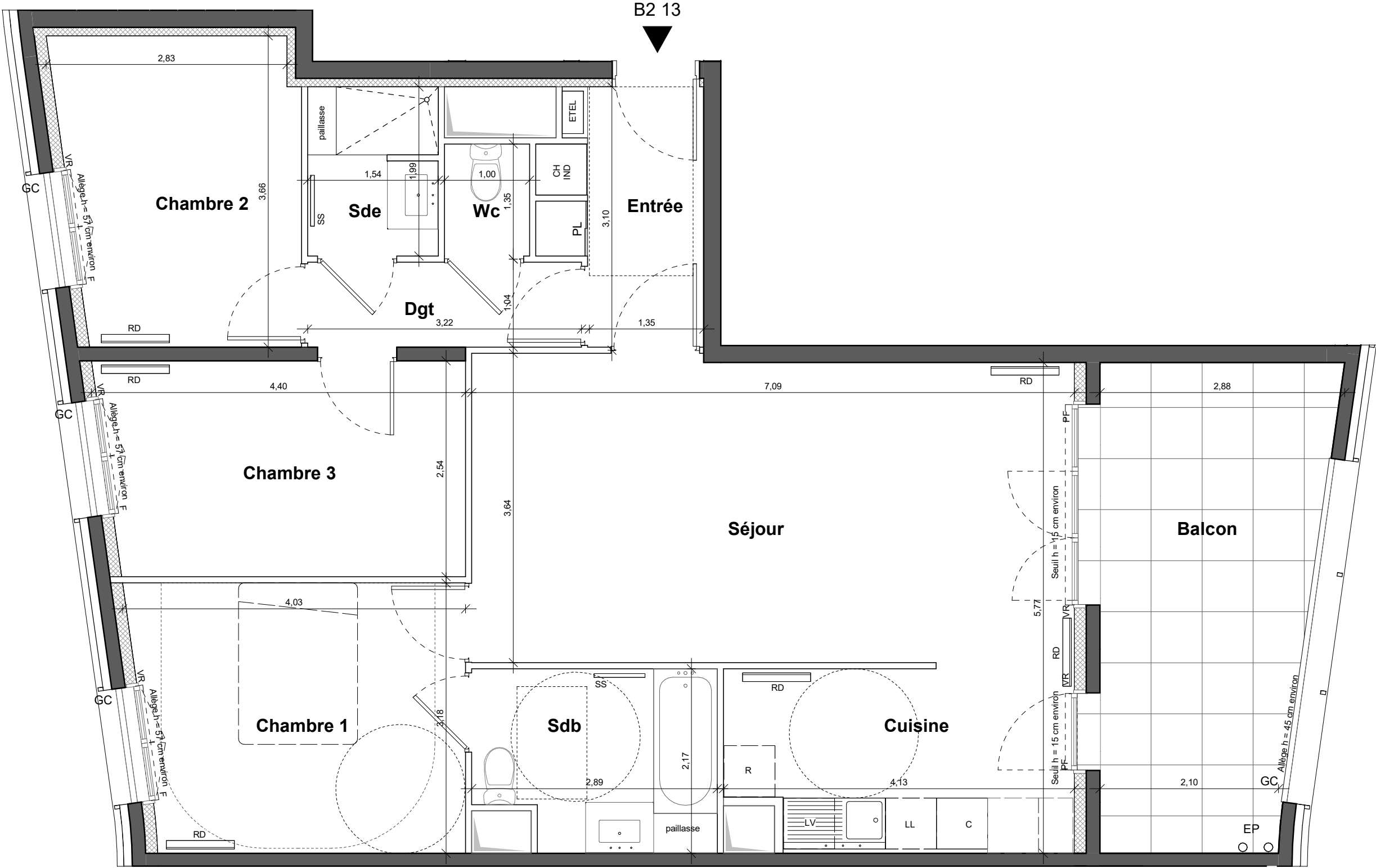
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	99,69 m²
--	-----------------

LEGENDE

VR	Volet roulant	SS	Sèche serviette
GC	Garde-corps	RD	Radiateur
⬢	Soffite / faux plafond	R	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
---	Retombée de poutre	C	Cuisson
F	Fenêtre	EP	Eaux pluviales
PF	Porte-fenêtre		

Indice : A Juin 2022

Echelle : 0 0.5 1 2m



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.